

Compte Rendu du 2^{ième} conseil d'école 2025/2026

Ecole élémentaire d'Hastignan



Les parents d'élèves élus de l'API Hastignan vous proposent un compte-rendu du 2^{ième} conseil d'école qui s'est tenu le mardi 03 février 2026.

Présents :

- **Equipe enseignante :** Mme Pacreau (directrice), Mme Tonon (CP), Mme Schipper (CP), Mme Ruffio (CP), Mme Kerneis-Jegat (CE1), Mme Bailly (CE1), Mme Pérille (CE1), Mme Frantz (CE2), Mme Leyniac (CM1), Mme Chassain (CM1), Mme Boulhaïs (CM2) et Mme Martin (CM2),
- **Responsable du site scolaire (restauration) :** Mr Lavandier.
- **Représentant de la Mairie :** Mme Canouet élue en charge de l'éducation.
- **Responsable CLAE :** Florian Hélaudais (excusé)
- **Parents élus API Hastignan :** Lorrie Sergé, Jessy Moreau, Amélie Tate, Loïc Lalanne, Céline Julio, Gaylord Saint-James, Cathy Dodu-Galan, et Ambre Jenny-Martinez

Le conseil d'école est composé des enseignant(e)s, des parents élus, du directeur du CLAE, du responsable de la restauration scolaire et d'un représentant de la Mairie.

I. Parcours de l'élève

a- Fonctionnement des dispositifs d'aide et mise en place pour l'élève

Plusieurs dispositifs d'aide existent pour accompagner les enfants dans leur scolarité : APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative), PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) et soutien.

Actuellement 26 élèves bénéficient d'un PPRE, 4 élèves d'un PAP (rédigé et validé par le médecin scolaire Dr Genet) et 20 élèves de CM1 et CM2 disposent de soutien. Pour la prochaine période, ce sont les élèves de CP qui bénéficieront du soutien mis en place 1 semaine après le retour des vacances.

Des élèves qui présentent des troubles du comportement de façon ponctuelle ou prolongée sont accueillis dans les classes. Si l'élève présente une attitude d'opposition en continu, l'équipe pédagogique organise une équipe éducative avec les parents et les professionnels qui accompagnent l'enfant afin de trouver des aménagements pour apaiser la situation. Un PPRE peut être rédigé pour indiquer les aménagements mis en place en classe et sur le temps de récréation. Pour les élèves avec des troubles diagnostiqués et qui peuvent se mettre en crise, l'adulte adopte systématiquement une posture pour baisser le niveau d'agressivité de l'élève. Des sanctions sont mises en place, mais décalées dans le temps.

En termes d'outils pour l'équipe éducative, il existe le règlement intérieur de l'école et les règles de vie dans les classes. Un règlement commun est en projet avec le CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole). Un pôle d'appui à la scolarité (PAS) est en projet l'année prochaine sur la circonscription. Les pôles d'appui à la scolarité constituent un service rendu aux élèves présentant des besoins éducatifs

particuliers et leurs responsables légaux, en même temps qu'une organisation qui vient en appui des communautés éducatives, dans une logique d'accessibilité universelle.

Il existe aussi sur la circonscription des équipes mobiles d'appui à la scolarisation (EMAS) pour les élèves notifiés MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Ces équipes mises en place récemment proposent un accompagnement aux équipes éducatives dans la prise en charge des enfants porteurs de handicaps à l'aide d'outils, de partage d'expérience et de conseils. Ils peuvent également mettre en place des actions de sensibilisation.

La ville propose également un suivi par une psychologue à mi-temps pour accompagner les animateurs du CLAE avec une participation possible aux équipes éducatives.

Un temps d'éducateur spécialisé est également présent sur la ville.

b- Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

Deux outils sont à la disposition des équipes éducatives en cas de repérage de maltraitance.

Les informations préoccupantes permettent de transmettre tout élément quel que soit sa provenance et qui laisse présager un risque de danger pour l'enfant. Un rapport est rédigé sous couvert de la directrice et de l'inspectrice de l'Éducation nationale (IEN). Les parents sont systématiquement avertis de la démarche. Ces informations préoccupantes sont ensuite transmises aux services sociaux.

Le signalement est une saisine du procureur de la République, uniquement dans les situations de péril immédiat de l'enfant ou d'atteinte dans sa sécurité physique ou psychique. Le directeur transmet sous couvert de l'IEN au Procureur, la réponse est rapide. Les parents ne sont pas avertis.

c- Bilan des évaluations nationales

Les évaluations nationales ont lieu en novembre et en milieu d'année.

Les enseignantes proposent également des bilans ou évaluations en dehors des évaluations nationales pour suivre les progressions de leurs élèves.

Les Livrets Scolaires Uniques (LSU) ont été envoyés lundi 26 janvier pour lecture et signature : ils sont consultables sur la plateforme Educonnect (<https://educonnect.education.gouv.fr>). Un mode d'emploi a été joint au message.

II. Projets et vie de l'école

Dans le cadre de l'évaluation dont font l'objet les écoles maternelle et élémentaire d'Hastignan, un questionnaire a été envoyé aux parents, via Beneylu en fin d'année 2025.

177 parents ont répondu pour l'école élémentaire. 62 élèves du cycle 3 ont aussi répondu à un questionnaire.

Les évaluateurs externes doivent venir prochainement dans l'établissement. L'association des parents d'élèves sera également consultée.

a- Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école :

Le banc de l'amitié est désormais installé dans la cour. Le CLAE propose de s'occuper de la peinture. Pour rappel, ce banc de couleurs permet à un enfant isolé de s'asseoir pour manifester son envie de jouer avec des camarades. Il s'agissait d'un projet voté par les délégués de l'école.

Le carnaval sera fêté le vendredi 6 mars, les élèves peuvent venir avec des déguisements qu'ils mettront après le repas. Le thème pour l'école est celui des « pierres précieuses ». Un goûter sera offert par la coopérative de l'école l'après-midi.

Le jeudi 2 avril aura lieu le cross de l'école sur la plaine des Biges. Cette course est organisée par niveau de classe. Une collation sera offerte. Les parents seront sollicités pour aider à la tenue de l'évènement.

Une chorale est actuellement travaillée dans les classes avec une représentation lors de la fête de l'école le mardi 09 juin.

Des classes découvertes avec activités nautiques et sportives sont prévues dans les classes de CM1 de Mmes Chassain et Leyniac : du 26 au 29 mai à Andernos, et dans la classe de CM2 de Mme Boulhaïs du 17 au 22 mai à Sabres.

Des sorties vélo sont organisées en CM1 et CM2, des parents accompagnateurs avec IEB (Intervenant Extérieur Bénévole) sont sollicités.

Dans les classes de CM2, l'infirmière du collège d'Hastignan interviendra sur le sujet de la puberté.

Les pompiers interviendront sur les premiers secours et les gestes qui sauvent.

La police municipale interviendra également auprès des CM2 pour le permis vélo le jeudi 04 juin.

Une journée à Paris est organisée le vendredi 13 mars pour les classes de CM2 avec visite de l'Assemblée nationale, du Louvre, l'Arc de Triomphe et la tour Eiffel.

Les élèves de CM2 ont visité la mairie les jeudi 22 et mardi 27 janvier derniers.

Les élèves du cycle 3 (CM1 et CM2) ont participé aux petits champions de la lecture : 2 élèves de l'école participeront à l'épreuve départementale.

En décembre, toutes les classes ont accueilli un intervenant du muséum d'histoire naturelle de Bordeaux.

Les élèves de CE2 ont pris part à un cycle cirque, qui a donné lieu à un spectacle le mardi 9 décembre dernier à la salle Georges Brassens.

D'autres projets sont en cours d'élaboration.

b- Organisation des liaisons

Plusieurs liaisons GS/CP ont eu lieu :

- En décembre, une rencontre pour chanter des chants de Noël.
- En janvier, les CP ont été invités à manger la galette avec les GS. Des lectures ont eu lieu.
- Les GS seront accueillis en élémentaire par les CM2 pour une visite de l'école suivie d'une matinée de jeux de société.

Les CM2 ont participé avec les 6^e du collège Hastignan à un rallye maths qui s'est déroulé au collège le 16 décembre dernier.

Mme Schieber, une des Conseillères Principales d'Education du collège, est intervenue dans les classes de CM2 pour présenter le collège.

III. Fonctionnement de l'école

a. Bilan intermédiaire sur la sécurité

3 des 4 exercices ont été faits.

Eattente d'un exercice incendie surprise.

b. Budgets municipaux

Le budget municipal est voté, aucune diminution des budgets :

260€ par classe pour les transports

8€ par élèves + enveloppe de 250€ pour l'école

La Mairie a alloué une subvention pour les classes découverte => remerciements de la part de l'équipe enseignante. La Mairie remercie l'équipe enseignante d'organiser les classes « découvertes » et le voyage à Paris. Elle rappelle que ces projets ne sont pas menés dans l'ensemble des écoles de la ville, c'est une initiative de l'équipe enseignante.

Une aide de la collectivité a également été apportée pour mettre en places l'activité cirque des classes de CE2.

c. Travaux

Des brasseurs d'air seront installés prochainement dans l'école, entre avril et novembre (1200€ d'investissement par classe, soit 100 000€ à l'échelle de la ville).

L'ascenseur sera installé cet été.

d. Restauration scolaire

Fréquentation de 260 enfants en moyenne.

Entre 20 et 22 régimes végétariens et sans porc.

Les enfants sont plutôt satisfaits. Des menus à thème sont régulièrement proposés : menu alsacien et menu de noël, bon retour des enfants.

Il n'y a pas de changement dans le fonctionnement : le passage au self se fait au choix de l'enfant.

Si les enfants souhaitent bénéficier de restes, ils peuvent passer en fin de service. Des fruits sont à disposition en quantité.

Rappel de la mairie : le grammage de la nourriture est le même, quel que soit l'âge de l'enfant. C'est une moyenne et une norme nationale.

Une visite de la cuisine centrale est organisée par l'API le mercredi 4 mars à 9h.

e. CLAE

L'équipe est complète.

La fréquentation est toujours importante : en moyenne, 103 enfants le matin, 132 enfants le soir après le goûter et 73 enfants le mercredi.

Les « ludimalles » vont être agrémentées de nouveaux contenants qui vont être achetés. Le CLAE est preneur de matériel en dons !

Un bureau des enfants est mis en place : les enfants proposent des ateliers sur inscription à leurs camarades, avec l'accompagnement d'un animateur ou d'une animatrice.

Un projet « midi-ciné » est mené : il s'agit de la projection d'un court-métrage, suivi d'un temps de discussion.

Pour les enfants, il est possible de s'inscrire au temps « mes devoirs réalisés » afin d'avancer ses devoirs, avec des outils à disposition, et dans un lieu calme (la bibliothèque).

La salle sensorielle est fréquentée et appréciée des enfants.

Des casques anti-bruit sont depuis peu proposés aux enfants : ils s'installent dans la bibliothèque et peuvent ainsi vivre un temps calme, un peu coupé du brouhaha environnant. Un travail d'aménagement est en cours dans la bibliothèque : plantes vertes, bacs pour ranger ...

1 fois par mois, un atelier de réparation a lieu : pour réparer les livres, les jeux ...

Le padlet est en cours de finalisation, les informations seront mises à jour régulièrement.

Concernant les inscriptions au CLAE pour le mercredi, Mme Canouet précise que le système est déjà très souple et qu'il n'est pas possible d'inscrire en amont les enfants le mardi pour le mercredi.

IV. Projet à venir de l'API Hastignan

Fête du printemps (chasse aux œufs, course aux énigmes, plantations et vide ta chambre)

Vente de chocolat de Pâques

Boum des CM2

Communications à venir.

L'API Hastignan reste à votre disposition pour tout renseignement. N'hésitez pas à nous contacter :

contact@api-hastignan.fr

Pour plus d'informations et pour suivre les actions menées par l'API Hastignan, visitez régulièrement

<https://www.api-hastignan.fr>

<https://www.facebook.com/API.hastignan.SMJ>